



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## **Délibération n°163/2021 du Conseil communautaire Séance du 13 décembre 2021**

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 7 décembre 2021  
Nombre de délégués en exercice : 75  
Nombre de délégués présents : 59  
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 13  
Nombre de délégués absents : 3

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt et un, le treize décembre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Chusclan, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Dominique ASTORI, Guy AUBANEL, Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Charles BASCLE, Sébastien BAYART, Philippe BERTHOMIEU, Jacques BERTOLINI, Didier BONNEAUD, Michel CEGIELKI, Catherine CHANTRY, Raymond CHAPUY, Patricia CHENEL, Cédric CLEMENTE, Christine CLERC, Michel COULLOMB, Manon CROUSIER, Ghislaine DE VERDUZAN, Gilles DELALIEU, Benjamin DESBRUN, Bernard DUCROS, Michèle FOND-THURIAL, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Robert GAUTIER, Hervé GINOT, Monique GRAZIANO-BAYLE, Véronique HERBE, Olivier JOUVE, Bernard JULIER, Nathalie LACOUSSE, Claire LAPEYRONIE, Béatrice LOISON, André LOPEZ, Stéphane MAURIN, Julie MERCIER, Gérald MISSOUR, Daniel MOUCHETANT, Christine MUCCIO, Patrick PALISSE, Patrick PANNETIER, Catherine PECASTAING, Philippe PECOUT, Elian PETITJEAN, Pascal PEYRIERE, Marie-Chantal PIONNIER, Alexandre PISSAS, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Florian REYROLLE, José RIEU, Jean-Marie LAURENS, Vincent ROUSSELOT, Muriel ROY-CROSS, Claude SALAU, Christophe SERRE, Maria SEUBE, Benoit TRICHOT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Thierry VINCENT

**Absents ayant donné procuration :** Éric AJASSE à Nathalie LACOUSSE, Sandrine ANGLEZAN à Jean Christian REY, Christian BAUME à Monique GRAZIANO-BAYLE, Yves CAZORLA à Manon CROUSIER, Anthony CELLIER à Philippe BERTHOMIEU, Jean-Yves CHAPELET à Philippe BERTHOMIEU, Maxime COUSTON à Monique GRAZIANO-BAYLE, Sophie GUIGUE à Charles BASCLE, Laurent NADAL à Patrick PALISSE, Jennifer OBID à Christine MUCCIO, Philippe PAQUIER à Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Olivier ROBELET à Jean Christian REY, Justine ROUQUAIROL à Michel CEGIELSKI

**Absents :** Pascale BORDES, Fred MAHLER, Corine MARTIN

**Secrétaire de Séance :** Sébastien BAYART

**Objet : Charte d'engagements du nouveau réseau de proximité des Finances Publiques**

**Vu** la démarche engagée par le Ministre de l'action et des comptes publics visant à renforcer la présence de la Direction générale des finances publiques (DGFIP) dans les territoires et à améliorer les prestations de conseil aux collectivités locales,

**Considérant** que le nouveau réseau de proximité des finances publiques dans le département du Gard, est issu de la concertation engagée depuis juin 2019,

**Considérant** que cette concertation a permis d'enrichir significativement le projet initial en s'appuyant sur un dialogue approfondi et constructif avec les élus,

**Considérant** que la charte d'engagements du nouveau réseau de proximité des Finances Publiques vise à lister les services et leur localisation et précise plus particulièrement les modalités et la durée de présence ainsi que la nature des missions exercées au bénéfice des usagers et des collectivités locales,

**Considérant** que la charte rappelle dans un premier temps les objectifs portés par ce nouveau réseau et sa déclinaison départementale avant de présenter les évolutions prévues sur le territoire couvert par la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien,

**Considérant** que cette question a été présentée à la Commission des moyens généraux du 06 décembre 2021,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité ;**

- **Prend acte** de la présentation de la charte d'engagements du nouveau réseau de proximité des Finances Publiques ;
- **Autorise** Monsieur le Président ou son représentant, à signer ladite charte et tous les documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré à Chusclan, le 13 décembre 2021.

**Le Président**  
**Jean Christian REY**

*Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le* **20 DEC. 2021**

